

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2020

Présent·e·s : Jonas Tarazi, Piera Dell'Ambrogio, Hélène Widmann, Alexia Bonelli;
Excusé·e·s : Artémis Elisabeth Jeya Amruthalingam, Rafael Boudjkhi
PV : Hélène Widmann et Alexia Bonelli.

18h30 AJP

***Demande de subvention pour la projection du film « No Apologies »
Dalia***

L'association AJP souhaite sensibiliser les étudiant.e.x.s de l'Université de Genève à la situation des personnes noires sans statut reconnu à travers la projection du documentaire suisse « No Apologies ». C'est une problématique sociale qu'il leur semble primordial d'aborder au sein de l'Université.

La demande comprend les frais de droits de projection (CHF 500.-), les frais pour l'apéro (CHF 200.-), les cadeaux de bienvenue : vin (CHF 90.-), ~~les cadeaux de bienvenue : chocolat (CHF 26.40)~~, les frais de transport Berne-Genève (CHF 112.-) et les frais de transport Lausanne-Genève (CHF 91.20) et les frais d'impression (CHF 6.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1025.60

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 1'000.-.

La Commission accorde des subventions pour les cadeaux des intervenant.e.x.s à hauteur de CHF 30.- maximum par personne. Les frais pour les chocolats ne sont donc pas pris en compte.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition des devis pour le transport.**
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-**

rendu dans un journal étudiant.

18h45 JCM

***Demande de subvention pour la dixième journée d'études internationales 2020
Natacha et Aude***

L'association souhaite organiser, le lundi 2 mars 2020 la dixième édition « anniversaire » des journées internationales. Contrairement aux années précédentes, l'association a réduit l'événement sur une journée au lieu de deux. Le thème cette année est « Moyen-âge en fête. Commémoration et célébration à l'époque médiévale. ». Cette manifestation a pour but de réunir les doctorant.e.x.s de diverses universités européennes, afin de partager et de débattre autour d'un thème commun. Cette année, le professeur Jean-Claude Schmitt, spécialiste de cette thématique, et directeur de l'EHESS, est invité. L'association a la volonté de dynamiser et encourager les échanges entre étudiant.e.x.s européen.ne.x.s et de leur permettre de dialoguer avec des chercheuseuse.x.s spécialisé.e.x.s. De plus, pour rendre cette journée encore plus inclusive, l'association prévoit, le dimanche 1^{er} mars 2020, de proposer une visite du site archéologique de la cathédrale St-Pierre à Genève. Les étudiant.e.x.s pourront bénéficier de l'expérience des chercheuseuse.x.s et pourront apercevoir les différentes strates du parcours scientifique.

Les affiches ont été diffusées à Zurich ; l'association espère que cela amènera un lien avec la Suisse alémanique.

Le budget est réparti entre plusieurs financements. La majorité est prise en charge par le CUSO, les départements prennent en charge les frais d'hôtel, la faculté prend en charge les frais de restauration. L'association demande donc un subventionnement pour le transport des doctorant.e.x.s étranger.ère.x.s. car cela n'est pas pris en compte par la CUSO.

La demande comprend les frais pour le transport des doctorant.e.x.s étranger.ère.x.s (CHF 875.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 875.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition des devis de transport.**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h00 CUAÉ

***Demande de subvention pour des impressions pour lutter contre le harcèlement sexiste dans les lieux de formation
Pauline et Nelson***

La CUAE souhaite bénéficier d'une subvention pour l'impression de matériaux contre le harcèlement sexuel dans les lieux de formation. En 2015-2016, la CUAE avait publié, conjointement avec le CELVS, une brochure qui a été largement utilisée, notamment dans le cadre du travail syndical de la CUAE. Cela, car dans les établissements de l'enseignement supérieur, la Suisse ne dispose d'aucune législation spécifique protégeant les étudiant.e.x.s contre le harcèlement (que ce soit d'un.e.x professeur.e.x, d'un.e.x assistant.e.x ou d'un.e.x collègue.x en formation).

Les brochures sont aujourd'hui épuisées. La CUAE souhaite donc, non seulement réimprimer les brochures, mais fournir un travail d'actualisation de ces dernières, et de visibiliser cela à travers une campagne au sein de l'Université de Genève. La demande est pour les brochures de la CUAE et de CELVS ; des brochures seront distribuées à la CIGUË, mais ce sera la coopérative qui les paiera.

Les dates pour les conférences ne sont pas encore fixées, mais ce sera certainement pour la mi ou fin de semestre.

La demande comprend les frais d'impressions : service d'impression de l'UNIGE (CHF 757.50), brochures chez CricPrint (CHF 3'700.-), ~~repas pour les intervenant.e.x.s (CHF 600.-), apéritifs pour les 3 événements (CHF 450.-).~~

La demande de subvention s'élève à CHF 5'507.50.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 4'458.-.

La Commission souhaite avoir plus d'informations relativement aux conférences. Comme elles auront lieu à la mi- ou à la fin du semestre, la Commission leur propose de refaire une demande ultérieure pour les conférences.

La Commission a pris la décision de financer ces brochures car elle considère que ces dernières sont pour les étudiant.e.x.s et ont été faites par les étudiant.e.x.s. La Commission considère déplacé de renvoyer cette demande à la Commission de l'Égalité au vu des controverses ayant eu lieu lors de la publication des précédentes brochures.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h05 CUAE

Demande de subvention pour des ateliers afin de répondre et se défendre face aux discriminations sexistes

Pauline et Nelson

La CUAE souhaite organiser quatre ateliers sur tout le semestre de printemps avec Iris Rivoire qui a réalisé son travail de master dans le cadre de ses études en philosophie à l'UNIGE sur les stratégies argumentatives et la rhétorique qui accompagnent le débat sur l'ouverture au mariage pour tous les couples. Ces ateliers ont pour objectif de sensibiliser les étudiant.e.x.s aux arguments utilisés dans les débats portant sur les questions LGBT*IQAP+ et de les transposer

aux luttes féministes. Cela permettra de développer des outils nécessaires à la défense et comme réponse aux différentes discriminations. Il est important pour la CUAE de permettre aux étudiant.e.x.s d'apprendre à défendre leurs idées dans un monde peu enclin à écouter et accepter les connaissances féministes. C'est un sujet d'actualité, au vu de la votation du 9 février dernier ainsi que de la prochaine votation qui aura lieu en juin. Les quatre ateliers ont pour but d'offrir une continuité et un développement.

Par souci d'économie, le budget demandé est moins important que ce que permet le memento de l'Université.

La demande comprend les frais d'impression pour les ateliers (CHF 41.45), les apéritifs suivant les 4 ateliers (CHF 400.-) et un repas de remerciement pour la conférencière et un.e.x accompagnant.e.x (CHF 100.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 542.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h15 Odysée

*Demande de subvention pour un voyage d'études à Vienne
Constance et Pierre*

L'association, reprenant le projet initié par l'AEHG en 2017 d'organiser des voyages à visée historique, elle souhaite organiser un voyage d'études à Vienne. C'est le premier voyage de l'association. L'association a eu la volonté de se démarquer quelque peu de l'association AEHG en se focalisant sur les voyages. Le voyage est ouvert aux étudiant.e.x.s de toute faculté. Le transport se fera en train pour des raisons écologiques. Les étudiant.e.x.s inscrit.e.x.s au voyage participent à hauteur de CHF 300.-/personne pour avoir des liquidités car l'association étant nouvelle, elle n'a pas encore d'argent. Ces liquidités permettront à l'association de faire déjà quelques réservations. Le budget du voyage concerne le transport, l'hébergement et les visites. L'association demande une subvention CGTF à hauteur de CHF 200.-/personne. La subvention de la CGTF permettrait à l'association de rendre une partie des CHF 300.-/personne. Concernant les frais de transport, l'association va essayer de faire au plus économique avec les billets dégriffés et les cartes journalières ou demi-tarifs.

La demande comprend une partie des frais de transport, hébergement et visites, à hauteur de CHF 200.-/personne pour 14 participant.e.x.s (CHF 2'800.-)

La demande de subvention s'élève à CHF 2'800.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 2'600.-.

La Commission ne peut pas accorder de subvention pour des personnes qui ne sont pas immatriculées à l'Université de Genève ; la personne qui est immatriculée à Fribourg ne peut donc pas bénéficier de la subvention CGTF.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h30 AMAGE

Demande de subvention pour une conférence sur le Maghreb et la consommation mondiale

Rym

L'AMAGE souhaite organiser une conférence suivie d'une table-ronde le 23 avril 2020. Suivant son engagement de promouvoir une vision plus globale et contemporaine du monde arabe, elle souhaite apporter un nouveau regard suite à la journée genevoise de nutrition clinique et diétothérapie. L'association a la volonté d'organiser des événements concernant la santé et l'urbanisme. La conférence vise à répondre à plusieurs questions : Quel est l'impact des traditions quant à la nutrition dans le monde arabe ? Comment avoir une alimentation saine sans pour autant nier les traditions ? C'est pour cette raison que l'AMAGE invite la professeure Marlyne Sahakian, spécialiste en sociologie de la consommation ainsi que la SSN (Société Suisse de Nutrition).

Deux influenceuses algériennes sont également invitées à venir participer à la conférence.

Il y a deux nuitées à l'hôtel car la compagnie qui dessert Alger-Genève ne propose pas de vols tous les jours.

La demande comprend les frais d'avion pour l'intervenante (CHF 512.-), le logement pour les intervenantes (CHF 477.-), et les frais de publicité (159.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'148.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 1'148.-

La Commission décide d'accorder à titre exceptionnel les frais pour le logement des intervenant.e.x.s. notamment au vu des raisons écologiques et du coût important. La Commission tient à souligner qu'au vu du coût important et pour des raisons écologiques, elle risque de ne plus accorder ce type de subvention à l'avenir.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h45 AEEG

Demande de subvention pour le FUGE 2020 (II)

Violaine et Elise

L'AEEG présente sa deuxième demande de subvention extraordinaire pour le FUGE (Festival Universitaire Genre et Egalité). Cet événement est ouvert à tou.te.x.s et vise à thématiser le genre et les questions féministes au sein de l'Université. L'association souhaite soumettre sa première demande de subvention concernant ce festival. Cette année, le festival aura lieu sur 5 jours au lieu de 3 les années précédentes.

Comme l'association n'a pas les moyens de rémunérer les intervenant.e.x.s, elle souhaite tout de même leur faire de petits cadeaux de remerciement.

L'association a également contacté l'institut des études genre. Pour l'instant l'association n'a pas de réponse, mais espère qu'elle pourra restituer à la CGTF une partie de la subvention. Les frais d'apéritif sont choisis en fonction des événements.

La demande comprend les frais pour les déplacements (CHF 22.80), les cadeaux pour les intervenant.e.x.s (CHF 540.-), les apéritifs (CHF 600.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'163.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

19h50 AEEG

Demande de subvention pour le ciné-club 2020

Violaine et Elise

L'AEEG souhaite organiser une projection du film « Woman at War » de Benedikt Erlingsson dans le cadre du ciné-club de l'AEEG et en amont du FUGE, notamment pour faire de la publicité pour le festival. La projection aura lieu le 23 mars 2020 à 18h15. Ce film thématise le parcours d'une femme islandaise qui se bat contre la multinationale Rio Tinto qui tente d'étendre son implantation dans la région.

La demande comprend les frais : d'impression (CHF 12.25), d'apéritif (CHF 200.-) et un cadeau pour l'intervenante (CHF 20.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 233.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h15 ESN***Demande de subvention pour le « National Platform »
Serena et Elena***

L'association ESN organise l'événement national « National Platform » du vendredi 13 mars au dimanche 15 mars 2020 à Genève. Trois fois par année, les sections locales d'ESN se réunissent dans différentes villes suisses pour discuter des sujets qui concernent les programmes de mobilité en Suisse. Cette fois-ci, le « National Platform » aura lieu à Genève. C'est la raison pour laquelle l'association sollicite l'aide de la CGTF pour louer des salles à l'Université à Uni-Bastions. Des conférences auront lieu dans ces différentes salles. L'association s'est basée sur les coûts de l'année précédente et du devis fourni dans le dossier pour constituer la demande. L'événement est payant, mais l'association ESN essaie de rendre les prix le plus bas possible. ESN Suisse fournit également une part du budget.

La demande comprend les frais de gardiennage pour la location de la salle (CHF 1'327.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'327.-.

Décision : La subvention est refusée.

La Commission ne subventionne pas les événements qui se rapportent aux Assemblées générales. Elle estime que cette réunion se rapporte plus à une AG qu'à une rencontre qui permet des formations par exemple. De plus l'événement n'est pas ouvert à tou.te.x.s. Par souci d'équité avec les autres associations, la Commission a décidé de refuser cette subvention.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h30 Pousse-Pouce***Demande de subvention pour une conférence sur le voyage à vélo
Belen***

L'association souhaite organiser une conférence sur le thème du voyage à vélo et inviter Claude Marthaler qui est cycliste et écrivain et qui a fait un tour du monde à vélo en 7 ans. Thématisant la mobilité douce, cette conférence vise à montrer que tout le monde peut voyager de cette manière. L'intervenant vient gratuitement ; l'association souhaite donc simplement l'inviter pour un repas et organiser une verrée afin d'avoir un moment convivial après la conférence.

La demande comprend les frais pour un bon pour un repas aux Paquis (~~CHF 50.-~~) et les frais pour l'apéritif (CHF 150.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 200.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 180.-. En effet, la Commission

n'accorde de cadeaux pour les intervenant.e.x.s qu'à hauteur de 30.- maximum par personne. Comme l'association prévoyait d'offrir un bon repas, cela n'est pas considéré comme une invitation à un repas par les personnes internes, mais comme un cadeau.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h45 PhilEAs

*Demande de subvention pour des conférences au printemps 2020
Stéphanie et Kyrill*

L'association souhaite organiser la trentième édition du cycle de conférences. Ce projet a largement fait ses preuves ; les personnes invitées répondent souvent avec enthousiasme et l'association a à cœur de conserver l'excellence de sa qualité et de sa réputation tout en la rendant accessible au plus grand nombre. L'association a remarqué que les affiches étaient très efficaces pour communiquer leur événement, plutôt que des flyers, c'est pourquoi elle demande une partie de la subvention pour les frais d'impression.

Les logements comprennent le logement pour l'intervenante qui vient de New-York pour une nuit (sur deux) et pour les professeur.e.s de l'UNIGE mais qui habitent en Suisse alémanique. Pour des questions d'équilibre entre intervenant.e.x, l'association souhaite plafonner les nuitées.

La demande comprend les frais de transport (CHF 402.-), le logement (CHF 237.-), le repas (CHF 320.-) et les frais d'impression pour la communication (CHF 72.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'032.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h00 SDSA

*Demande de subvention pour une conférence sur la crise climatique
Pablo et Jean-Pierre*

Dans la continuation de la conférence organisée lors du semestre d'automne 2019 avec Jacques de Watteville et Caroline Galactéros, l'association invitera cette fois-ci Monsieur Franz Perrez, ambassadeur suisse pour le climat. Lors de la conférence le mardi 17 mars 2020, il présentera son rôle dans l'administration fédérale. La détérioration de l'environnement est un sujet d'actualité qui mobilise les membres de l'Université, l'association estime donc que cette conférence aura un impact positif sur la communauté universitaire.

Les décorations florales sont prévues pour donner un petit éclat à la salle de sciences qui est peu accueillante. De plus, elles viennent rappeler l'enjeu environnemental.

L'association ne devrait normalement pas avoir besoin de sécurité, car elle a communiqué à l'Université son souhait de finir l'événement plus tôt pour ne pas avoir à payer les frais liés à la sécurité. Si ces frais ne seraient pas engagés, l'association devra rendre cet argent à la CGTF.

La demande comprend les frais pour l'apéritif (CHF 200.-), les cadeaux de remerciement pour l'intervenant (~~CHF 50.-~~), les impressions (CHF 150.-), ~~les décorations florales (CHF 100.-)~~, les frais pour la sécurité de la salle (CHF 242.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 742.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 622.-.

La Commission subventionne les cadeaux pour les intervenant.e.x.s à hauteur de CHF 30.- maximum. De plus, la Commission ne subventionne pas les décorations de salle car elle considère que c'est du matériel pérenne (cf. PV du...). Cependant, elle conseille l'association de s'adresser au Service de la Communication de l'Université de Genève pour voir s'il y a des décorations qu'elle peut utiliser (plantes par exemple).

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h05 SDSA

***Demande de subvention pour une table-ronde sur les relations Suisse-UE
Pablo et Jean-Pierre***

L'association organise une table-ronde entre un diplomate suisse spécialisé dans les questions européennes et 25 participant.e.x.s étudiant.e.x.s au CAGI. Monsieur Bichet introduira les relations entre la Suisse et l'Union européenne et analysera le Brexit pour ensuite discuter avec les participant.e.x.s. Cela permettra de fournir des outils professionnels en parallèle du parcours académique.

La demande comprend les frais d'apéritif (CHF 92.05), les frais de communication (CHF 8.40) et les frais pour le repas de remerciement de l'intervenant (CHF 40.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 141.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h10 SDSA

*Demande de subvention pour une exposition sur « guerre et paix »
Pablo et Jean-Pierre*

L'association organise une visite de l'exposition « guerre et paix » à la fondation Martin Bodmer en partenariat avec l'ONU et le CICR pour ce mois de février 2020. Comme l'entrée est de CHF 10.-, l'association souhaite demander une subvention pour réduire ce coût à CHF 5.-.

La demande comprend les frais d'une partie des billets de la fondation (CHF 25.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 25.-.

Décision : La subvention est refusée.

La Commission renvoie l'association aux Activités Culturelles pour ce genre de projets. Elle ne finance pas des entrées pour les musées, des spectacles, etc., mais des projets estudiantins dans leur nature. Les Activités Culturelles ont peut-être des billets gratuits.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h15 CDG

*Demande de subvention pour un duel oratoire interuniversitaire
Rostilav*

L'association organise le 7 mars 2020 un duel oratoire entre les représentant.e.s de deux associations de Sciences Po Lille (Le Bec et la Plume). Cet événement sera public et aura lieu à Uni Mail. Dans un second temps, le CDG sera reçu à Lille le week-end du 26 au 28 mars 2020.

La demande comprend les frais pour l'apéritif (CHF 100.-), les cadeaux de remerciement pour les juges (CHF 60.-), les impressions (CHF 100.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 260.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h20 CDG

*Demande de subvention pour mardi pizzas 2020
Rostislav*

L'association souhaite organiser, pour le semestre de printemps 2020, un nouveau « mardi pizzas ». Cet événement, interne à l'association, vise à réunir les membres du Club après une séance hebdomadaire de débat pour partager un moment convivial dans le semestre. Le budget est basé sur celui des événements passés.

La demande comprend les frais de nourriture (CHF 175.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 175.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h25 CDG

*Demande de subvention pour la formation « Osez Parler En Public » (OPEP) 2020
Rostislav*

L'association organise la quatrième édition de sa formation « Osez Parler En Public » (OPEP) qui se tiendra le samedi 21 mars 2020 à Uni Mail. À travers des ateliers théoriques et pratiques, avec des intervenant.e.x.s issu.e.x.s de milieux divers et variés, les participant.e.x.s peuvent s'armer d'outils nécessaires pour se sentir plus à l'aise avec la prise de parole en public et l'art oratoire dans chaque domaine (que ce soit en droit, en théologie, de l'ordre de l'improvisation théâtrale). Cet événement est gratuit et ouvert à toute personne souhaitant y participer. L'apéritif est prévu pour les intervenant.e.x.s et pour toute personne ayant participé à la formation. Le budget est prévu sur la base de l'événement de l'édition 2019.

La demande comprend les frais pour l'apéritif (CHF 150.-) et pour les impressions (CHF 50.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 200.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h30 AEE

***Demande de subvention pour un voyage d'études à Naples
Natalia, Sarah, Stéphanie***

L'AEE souhaite partir en voyage d'études à Naples du 20 au 24 mars 2020. 23 étudiant.e.x.s et 8 professeur.e.s de l'unité d'espagnol et de l'unité d'italien y participeront. Deux enseignant.e.x.s sont des doctorant.e.x.s. Les étudiant.e.x.s auront un cours à Naples le lundi matin par rapport à la littérature ; iels visiteront la ville de Naples (ainsi que la ville souterraine) et Pompéi. Deux groupes seront formés, l'un italien, l'un espagnol pour que les étudiant.e.x.s puissent pratiquer la langue.

Un acompte a déjà été demandé aux étudiant.e.x.s de 50 euros pour s'engager à participer au voyage. Il y aura 300 euros à payer en plus pour participer au voyage. Si la CGTF entre en matière, elle restituera ce montant aux étudiant.e.x.s. En tout, les étudiant.e.x.s devront donc payer 350 euros (sans la subvention de la CGTF).

La demande comprend une partie des frais pour le logement, le transport et les visites, à hauteur de CHF 200.-/personne pour 23 personnes.

La demande de subvention s'élève à CHF 4'600.-.

Décision : La subvention est suspendue.

L'association a donné le budget total pour les étudiant.e.x.s et les professeur.e.x.s. La Commission demande un budget clair qui ne comprenne que les postes de dépense relativement aux étudiant.e.x.s car elle ne subventionne pas les frais pour les voyages de professeur.e.s.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h45 Divers

AELogo : Demande d'amnistie pour l'année universitaire 2017-2018

L'association soumet à la Commission une demande d'amnistie pour l'année universitaire 2017-2018. En effet, le journal comptable de l'association n'avait pas été tenu depuis 2017 lorsque la trésorière actuelle a repris en main l'association. Avec l'aide du secrétariat, l'association a essayé de réunir les différentes pièces comptables, mais sans succès. Cela dit, les pièces comptables pour la période de mai 2018 à septembre 2019 ont été retrouvées.

Décision : La demande d'amnistie est acceptée.

HERJI : Nouvelle demande graphique quant à la plateforme

Dans le cadre du lancement de la plateforme AGORA, HERJI a été mandaté pour faire une affiche et des visuels pour la plateforme. Souhaitant faire une Uniliste pour la rentrée de printemps 2020 avec un bandeau pour habiller le message, nous avons contacté HERJI pour qu'il fasse un travail supplémentaire de formatage. Le coût est estimé à environ CHF 300.-.

Décision : La Commission accepte de prendre en charge ces coûts supplémentaires.

La séance se termine à 21h45.

La prochaine séance sera fixée ultérieurement.

PV fait à Genève le 11 février 2020 par Hélène Widmann et Alexia Bonelli.